

# Lancement de

## "Capital initiative 17"

**Capital initiative 17 est un fonds de solidarité pour les TPE / PME de Charente-Maritime. Il est régi sous la forme d'une SAS à capital variable de 5 000 € à 1 000 000 €(maximum 100 sociétaires).**

Ce fonds de solidarité est composé principalement de chefs d'entreprise qui ont compris que pour faire progresser le poumon de notre économie locale, composé à plus de 90 % de TPM / PME, il fallait réagir et s'unir.

### L'objectif :

**Apporter une aide aux entreprises en difficulté ou en cours de développement.**

Très souvent une entreprise rencontre une difficulté passagère qui peut avoir des conséquences graves sur sa survie et par voie de conséquence sur l'emploi.

Si cette entreprise démontre sa capacité à générer du bénéfice, il sera toujours possible de la maintenir en vie et de la faire progresser.

Combien d'entreprises et d'emplois peuvent être sauvés par une intervention bénigne :

- Négociation des encours bancaires.
- Étalement d'un passif, négociation avec les créanciers, remise des pénalités...
- Cessions d'actifs.
- Restructuration.
- Repositionnement sur un marché, etc.

**Le monde patronal ne peut ni rester insensible à la douleur des siens ni inactif face aux victimes d'un accident de parcours.**

Avec **Capital Initiative 17**, nous voulons démontrer que l'échec n'est pas une fatalité et que les entrepreneurs peuvent se mobiliser en :

- Participant financièrement au capital d'entreprises rentables,
- Rachetant des actifs de l'entreprise ou les relouer à l'exploitant, permettant ainsi à celui-ci de financer son cycle d'exploitation, etc.

### Historique :

Si **capital initiative 17** n'est créée que depuis juillet 2010, **Capital Initiative** existe déjà depuis plus de 10 ans.

Son créateur, René HANS, est un chef d'entreprise engagé et militant des TPE / PME. Il est le patron du premier cabinet d'expertise comptable indépendant d'Alsace, Hans & associés ([www.hans-associes.fr](http://www.hans-associes.fr)).

Sa bibliographie, "Pourquoi La France Manque D'entrepreneurs" entre autres, ainsi que ses combats menés jusqu'alors en font une personnalité reconnue dans le monde de l'entreprise.

Si à l'origine **Capital Initiative**, créé en Alsace en 1998, s'est voulu un fonds de proximité, il a su s'adapter aux besoins des TPE/PME en période de crise.

Lorsque les banques dénoncent des encours de crédit, **Capital Initiative** intervient pour renégocier aux côtés de l'entrepreneur.

Dans bien des cas, avec succès.

À défaut, **Capital Initiative** accompagne l'entreprise dans la procédure de médiation du crédit.

Dans les cas extrêmes où ces deux premières phases n'ont pas permis de solutionner le problème, **Capital Initiative** rachète des actifs mobiliers ou immobiliers à l'entreprise pour les remettre à disposition sous forme de location.

### **L'intervention est efficace, concrète, utile et adaptée aux TPE / PME.**

L'idée principale pour créer ce fonds est de faire souscrire les investisseurs à la recherche de défiscalisation dans le cadre de la loi TEPA (Loi du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'Emploi et du Pouvoir d'Achat), leur permettant d'obtenir des réductions d'impôts :

- Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) 75 % de la somme investie
  - Impôt sur le Revenu (IR) 25 % de la somme investie
- Sous condition de conservation des titres pendant 5 ans.

Il s'agit là d'une véritable action citoyenne des entrepreneurs pour l'entreprise et l'emploi car il est primordial de faire vivre nos TPE / PME, seules garantes de l'emploi de proximité.

**Aujourd'hui, René HANS, après concertation avec le cabinet du secrétaire d'État aux PME, M. NOVELLI, le médiateur du crédit Monsieur Gérard RAMEIX, et surtout avec le soutien de M. Bernard ZIMMERN, président de la fondation IFRAP (institut français pour la recherche et les administrations publiques), a obtenu l'autorisation de modéliser l'action qu'il a entreprise en Alsace sur tout le territoire français.**

**M. ROUBAUD, président national de la CGPME soutient également pleinement cette action.**

Les antennes de **Capital Initiative** ainsi créées sur le territoire français sont toutes indépendantes mais fonctionneront en réseau sur un schéma prédéfini.

« **Capital Initiative 17** » vient donc de voir le jour le 16 juillet 2010 et n'a qu'un seul objectif :

**Regrouper des chefs d'entreprise solidaires pour faire avancer notre économie locale et garantir l'emploi de proximité.**

Le leader de **Capital Initiative 17**, n'est autre que Jacques Lefèvre, fondateur de la société Cavok ( [www.cavok17.fr](http://www.cavok17.fr) ), déjà spécialisée dans l'aide et l'accompagnement des TPE / PME.

Trois autres chefs d'entreprise l'ont rejoint pour créer capital initiative 17.  
Ces chefs d'entreprise sont déjà connus en tant que militant pour l'entreprise et pour leur implication dans notre économie locale.  
Il s'agit de :

**Robert BUTEL**, expert-comptable et commissaire aux comptes, président de la CCI de La Rochelle

**Madeleine RANGER**, Consultante en relations humaines, Vice-présidente de la CCI de La Rochelle et ancienne Présidente des DCF de Charente-Maritime

**Lydie COUSIN**, Avocate en droit des affaires et nouvelle secrétaire du bureau de la CGPME

D'autres chefs d'entreprises implantés localement ont également montré leur intérêt pour aider financièrement le démarrage de l'antenne, en investissant dans le capital de la société mais également pour participer activement à son fonctionnement.

#### **Cadre de fonctionnement de Capital Initiative 17 :**

La société « **Capital Initiative 17** » a son siège à La Rochelle, et est hébergée, dans l'attente de locaux spécifiques, dans ceux de la société Cavok au 4 rue Simone de Beauvoir à la Rochelle.

L'organisation est la plus légère possible et ne compte aucun salarié à son démarrage, les ressources humaines étant, soient bénévoles, soit externalisées.

Un comité des engagements est formé autour d'associés de la société souhaitant s'impliquer dans son fonctionnement

Il a pour but :

- d'analyser les dossiers qui lui sont soumis
- de vérifier que les aides apportées aux entreprises permettent leur redressement et développement dans les hypothèses prévues
- veiller aux capacités financières et aux équilibres entre les engagements et les ressources disponibles

Pour ce faire, **Capital Initiative 17** s'est entourée de professionnels spécialisés dans la plupart des domaines de la gestion des entreprises, afin de :

- réaliser les diagnostics préalables
- trouver les solutions les mieux adaptées et les mettre en œuvre
- accompagner les chefs d'entreprise afin de leur permettre de réussir leur projet
- rendre compte au comité des engagements des actions des entreprises et lui donner de la visibilité sur les entreprises aidées

-----

**Si vous êtes chefs d'entreprise et que le concept vous intéresse.**

**Si vous croyez dans l'être humain.**

**Si vous avez envie de faire bouger les choses.**

**Si vous préférez agir plutôt que de gémir.**

**Alors, venez nous rejoindre dans Capital Initiative 17.**

**Contact : Jacques LEFEVRE**

**Portable : 06 84 12 23 46**

**[CI@capital-initiative.fr](mailto:CI@capital-initiative.fr)**

**Vous souhaitez en savoir plus sur Capital Initiative, allez visiter le site :**

**[www.capital-initiative.fr](http://www.capital-initiative.fr)**